

BILAN 2018 : UN ENNEMI EN FORTE PROGRESSION

BILAN 2018 EN RHÔNE-ALPES

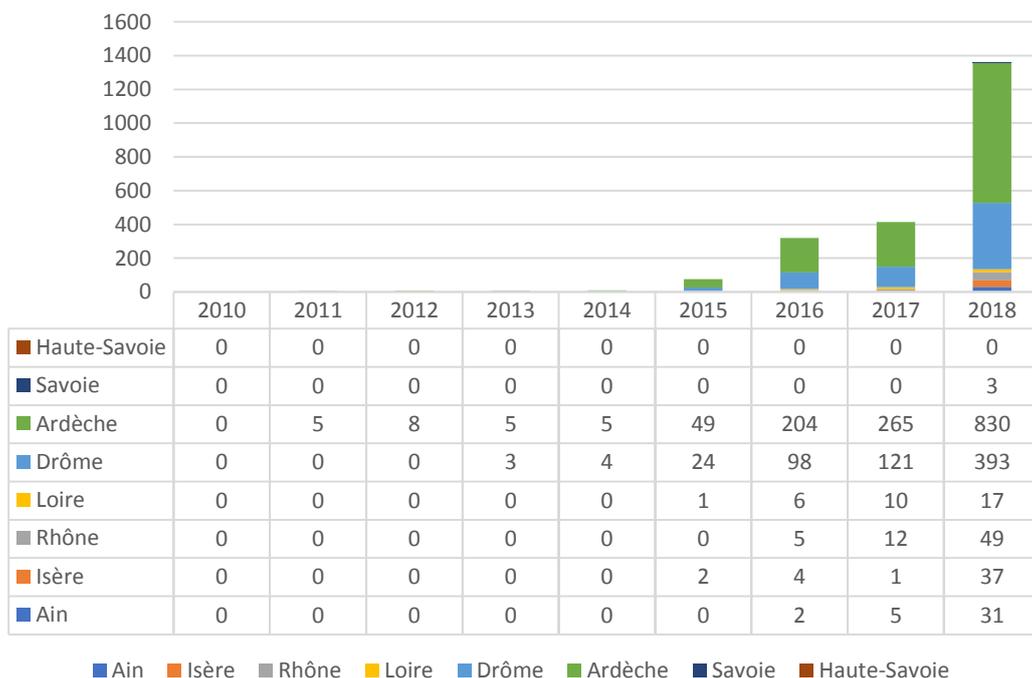
Le climat de l'année 2018 a été très favorable à la fondation et au développement de colonies de vespides en général et de *Vespa velutina* en particulier. Les signalements ont fortement augmenté par rapport à l'année précédente en Rhône-Alpes ainsi que le nombre de nids trouvés. Le frelon asiatique ayant été détecté en Savoie cette année, il est désormais présent sur l'ensemble des départements de Rhône-Alpes.

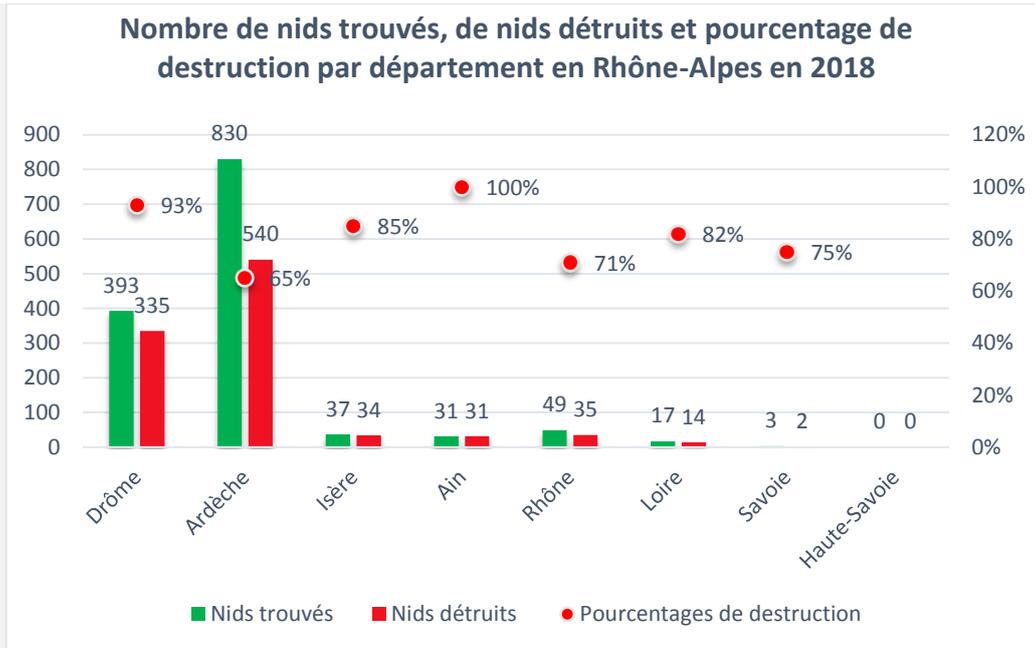
Découvertes et gestion des nids durant l'année 2018

Le nombre de signalements de frelons asiatiques est en forte hausse sur le territoire rhônalpin en 2018, **plus de deux mille signalements** ayant été enregistrés.

Les graphiques suivants détaillent les données qui ont pu être collectées pour chaque département en Rhône-Alpes, de 2010 à 2018 et plus particulièrement pour l'année 2018 (sources : FREDON, GDS départementaux) :

Nombre de nids trouvés par année et par département en Rhône-Alpes de 2010 à 2018





On constate ainsi une **forte augmentation du nombre de nids découverts** par rapport à l'année précédente. Pour rappel, ce sont un peu plus de 400 nids qui ont été signalés en 2017, contre **1360 en 2018**. Le nombre total de nids trouvés a donc plus que **triplé**.

Les départements les plus touchés sont l'Ardèche et la Drôme, avec respectivement 830 et 393 nids découverts. Les départements qui étaient moins impactés par le frelon asiatique en 2017, à savoir le Rhône, la Loire, l'Isère et l'Ain ont également dû faire face à une augmentation conséquente du nombre de nids trouvés. De plus, la présence du frelon asiatique a été mise en évidence en Savoie pour la première fois en 2018.

Il convient de nuancer ces données et particulièrement le nombre de nids trouvés et déclarés, certaines zones naturelles étant inaccessibles ou peu fréquentées.

Enfin, on note que la destruction des nids, pour laquelle la prise en charge financière est souvent problématique, est inégale d'un département à l'autre. Le taux de destruction moyen sur le territoire rhônalpin était de 73% en 2018.

Organisation du réseau d'animateurs et référents

Le réseau de référents frelon asiatique se compose d'environ **250 personnes** réparties sur Rhône-Alpes, associé aux animateurs de chaque département qui coordonnent les actions. Deux formations de référents dispensées par la FREDON Rhône-Alpes ont eu lieu en 2018 ainsi qu'une formation à la recherche de nids organisée par la FRGDS Rhône-Alpes.



En 2019 : signaler et gérer le frelon asiatique grâce à la plateforme en ligne frelonsasiatiques.fr

Le projet de création d'un site de gestion du frelon asiatique a été initié en 2018 par la FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec la FREDON Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien du Conseil Régional et l'appui technique de Cécile Leveaux, apicultrice professionnelle installée dans le Rhône et informaticienne.

La plateforme et l'application associée (fonction de géolocalisation) permettent aujourd'hui au grand public d'effectuer le signalement d'individu ou de nid en joignant des informations précises sur ce qui a pu être observé (coordonnées GPS, support et hauteur du nid, proximité avec un site sensible...). **Les animateurs et référents départementaux peuvent ensuite gérer l'intégralité du signalement en interne**, via la plateforme. Chaque acteur de la gestion du frelon asiatique (déclarant, animateur, référent, désinsectiseur ou encore mairie) possède un compte adapté à son rôle.

En 2018, la gestion du frelon asiatique a été particulièrement chronophage et coûteuse. L'un des objectifs du site est de réduire ce temps de gestion des signalements. La plateforme a également pour but de faciliter leur suivi et de centraliser l'ensemble des déclarations régionales afin d'avoir une vision plus précises de l'infestation du territoire Auvergne-Rhône-Alpes. A ces fins, **des cartographies sont automatiquement établies**, permettant de visualiser facilement l'ensemble des signalements selon leur statut (signalement confirmé frelon asiatique, nid détruit, erreur de signalement...).

Enfin, des pages dédiées à la connaissance et à la reconnaissance du frelon asiatique sont disponibles sur le site afin de sensibiliser le grand public.

Des **formations** à l'utilisation de la plateforme destinées aux animateurs et référents sont organisées en mars et avril 2019 dans chaque département. Des **tutoriels** seront également disponibles en ligne en avril afin que chacun puisse se familiariser avec ce nouvel outil de gestion et de lutte contre le frelon asiatique.

Agir ensemble et de façon harmonisée est essentiel pour lutter contre ce parasite. Alors, parlez-en autour de vous !

Pour découvrir la plateforme :

- Rendez-vous sur le site frelonsasiatiques.fr
- Ou téléchargez l'application mobile **Frelon Asiatique**



RAPPEL :

Retours d'informations / témoignages :

Les Newsletters ont été mises en place pour faire partager de l'information au réseau et se nourrir des expériences des uns et des autres, chacun dans son département. N'hésitez donc pas à faire remonter des informations que vous jugez utiles pour le réseau, par l'intermédiaire de vos animateurs départementaux ou directement auprès de la FR GDS Rhône-Alpes (apiculture@frgdsra.fr) ou de la FREDON Rhône-Alpes (denis.bec@fredon-rhone-alpes.fr).

